



La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

ÉDITORIAL

1

COMPARAISON DE LA TAILLE
RÉELLE DES ÉCONOMIES DES
ÉTATS MEMBRES D'AFRISTAT

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

4

ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

6

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

8

ÉCHOS DES INSTITUTS
NATIONAUX DE STATISTIQUE

9

RÉUNIONS, ATELIERS
ET SÉMINAIRES

12

Éditorial



Le deuxième trimestre de l'année 2014 a été principalement marqué par l'arrivée en fin d'exécution de trois projets mis en œuvre par AFRISTAT. De plus, au cours des trois mois écoulés, l'Observatoire s'est investi dans le renforcement et la multiplication des partenariats, les activités de formation et les appuis techniques aux États membres dans divers domaines.

Au titre des projets arrivés en fin d'exécution, on enregistre :

- Le Projet de Renforcement des capacités statistiques - phase 3 financé par la Banque africaine de développement (PRCS-BAD III) dont la clôture officielle est intervenue le 30 juin 2014 ;
- Le deuxième Projet d'appui institutionnel à l'État togolais (PAI 2 Togo), précisément le volet 3 : « Appui à la statistique » soutenu par un financement de l'Union européenne a pris fin avec la mission de débriefing de haut niveau organisée à Lomé au mois de mai 2014 ;

- Le projet sur le système d'information du marché du travail - phase 2 dont les activités ont pris fin en juin 2014, après une prorogation de six (6) mois.

Concernant la politique de développement des partenariats, celle-ci a été renforcée grâce à des actions menées avec des partenaires habituels et s'est élargie sur la base des contacts noués avec de nouveaux acteurs. Le renforcement des partenariats est matérialisé par : (i) la signature d'une convention de coopération avec l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), (ii) l'organisation conjointe avec le consortium PARIS21 d'un atelier de partage d'expériences entre les pays d'Afrique élargi aux pays anglophones de la CEDEAO et intitulé : « Un meilleur dialogue sur les statistiques pour de meilleurs résultats de développement », (iii) la poursuite des discussions avec Statistique Canada pour la réalisation des appuis conjoints au bénéfice des pays membres et l'étude des possibilités pour AFRISTAT de prendre à terme la suite de la mise en œuvre de certains modules du Programme international de gestion des organismes statistiques (PIGOS) et (iv) l'échange d'informations, ainsi que la conduite des missions conjointes d'appuis avec l'Insee. Pour ce qui est de l'élargissement des partenariats, AFRISTAT est en discussion avec le Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) en vue de la signature d'un mémorandum d'entente et des contacts viennent d'être établis avec le Fonds monétaire arabe dans la perspective d'une éventuelle collaboration.

En matière de formation, AFRISTAT est intervenu au niveau des formations initiale et continue. Pour la formation initiale, les experts d'AFRISTAT ont dispensé des enseignements dans le réseau des écoles de statistique africaines et au-delà. De plus, l'Observatoire a indiqué sa disponibilité à accueillir au cours du second semestre 2014 quatre élèves statisticiens économistes pour des stages académiques. Sur le plan de la formation continue, on retient la poursuite de la finalisation de la rédaction des manuels méthodologiques et des notes conceptuelles dans différents domaines, le renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT dans le domaine de l'audit qualité grâce à l'appui financier du Fonds Adetef/Cesd-Statisticiens pour le développement et la publication, dans la série Méthodes d'AFRISTAT, d'un manuel sur la pratique des sondages proposé par M. Julien Amegandjin.

Enfin, les experts ont également poursuivi les appuis techniques aux pays dans des domaines variés.

Au cours des prochaines semaines, la préparation et l'organisation des réunions statutaires d'AFRISTAT du second semestre 2014 focaliseront l'attention. En parallèle, des efforts seront consentis pour concrétiser les partenariats en cours de discussion, finaliser les manuels méthodologiques en préparation et participer avec efficacité aux prochaines réunions techniques et statutaires pour lesquelles AFRISTAT est invité.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Comparaison de la taille réelle des économies des États membres d'AFRISTAT : principaux résultats du PCI-Afrique session 2011, Zone AFRISTAT

Par M. Symphorien Ndong TABO et M. Yankhoba Jacques BADJI, AFRISTAT

Depuis le PCI-Afrique round 2005, tous les États membres d'AFRISTAT ont participé massivement au programme dont une composante essentielle est le renforcement des capacités statistiques des Instituts nationaux de statistique (INS). Pour le round 2011, on compte vingt-trois États membres d'AFRISTAT représentant presque la moitié de tous les pays africains participants (50). Le Programme de comparaison internationale (PCI) vise à comparer, sur une base régulière le produit intérieur brut (PIB) des pays en termes réels (corrégés des prix) à travers la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA). Ces comparaisons peuvent se faire sur le plan mondial, régional ou sous régional. AFRISTAT, en tant qu'Organisation internationale ayant pour mission essentielle l'harmonisation des méthodes et normes pour la production des données statistiques comparables dans les États membres est particulièrement intéressé par ces résultats.

Il saisit donc l'opportunité offerte par la BAD en publiant ces résultats africains pour dresser la comparaison des tailles réelles des économies de ses États membres entre eux et par rapport à l'ensemble du continent. Cet article a pour ambition de présenter les résultats du PCI-Afrique sous un angle purement sous régional en se focalisant uniquement sur les États membres d'AFRISTAT. Les données utilisées sont exclusivement celles du rapport de la BAD et certaines définitions et concepts ont été maintenus à l'identique.

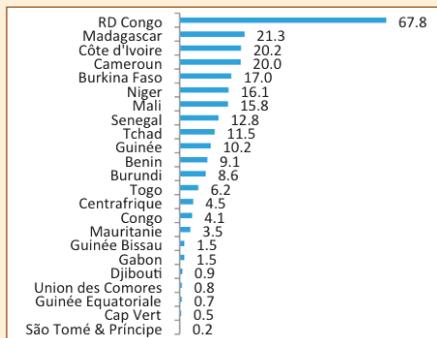
Encadré 1 : Parité du Pouvoir d'Achat (PPA)

Les PPA sont des indices de prix spatiaux. Ils permettent de convertir les valeurs des agrégats des différents pays en une monnaie commune et aux mêmes niveaux des prix. Pour la comparaison des performances économiques en termes réels entre deux pays par exemple, une PPA est un taux de change auquel la monnaie d'un pays est transformée en celui du deuxième pays pour acheter le même volume de biens et de services dans les deux pays. Cela permet de comparer les PIB et les composantes des dépenses du PIB des pays en termes réels en éliminant les différences de niveaux de prix entre eux.

Population de la zone AFRISTAT

Les statistiques sur les populations des pays participants au PCI sont importantes dans la détermination des performances économiques par habitant.

Graphique 1 : Population de la zone AFRISTAT (millions d'habitants)



Un pays faiblement peuplé, peut donc avoir un indicateur faible sur le plan national mais relativement élevé lorsqu'on mesure par habitant. Inversement, un pays très peuplé peut être mal classé selon les indicateurs par habitant, même si globalement, il enregistre des performances économiques importantes.

En 2011, la zone AFRISTAT comptait 254,8 millions d'habitants dont près de 30 % vivent en RD Congo. Madagascar (8,3 %), Côte d'Ivoire (7,9), Cameroun (7,8 %), Burkina Faso (6,6 %) suivent de très loin la RD Congo (Graphique 1). Notons que 5 pays de la zone comptent chacun moins d'un million d'habitants (São Tomé & Príncipe, Cap Vert, Guinée Équatoriale, Union des Comores et Djibouti).

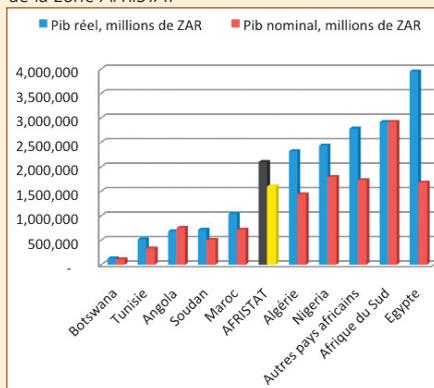
Sur le plan continental, les 23 pays de la zone AFRISTAT représentent le quart (25 %) de toute la population des 50 pays africains ayant participé au PCI 2011.

PIB réel et PIB nominal en 2011

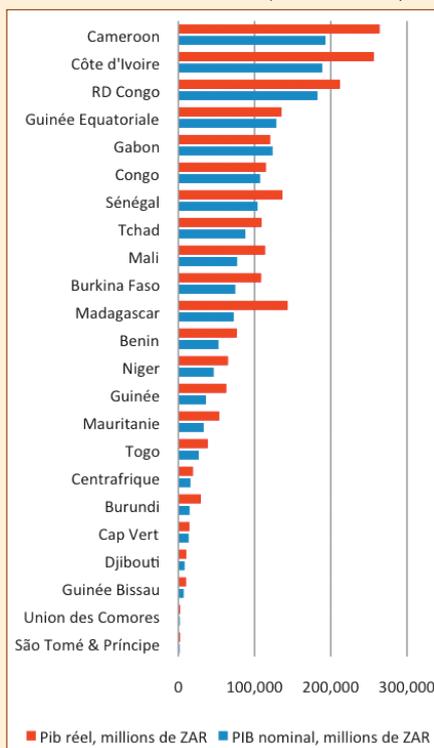
La taille réelle de l'économie des États membres d'AFRISTAT représente 11 % du PIB réel de toute l'Afrique. Il faut noter que les économies d'Égypte, d'Afrique du Sud, du Nigeria et de l'Algérie dominent individuellement celles de tous les États membres d'AFRISTAT réunis (Graphique 2).

Le Graphique 3 présente les PIB réel et nominal

Graphique 2 : PIB réel et PIB nominal de la zone AFRISTAT



Graphique 3 : PIB réel et nominal des États membres d'AFRISTAT (millions de ZAR)



pour l'ensemble des 23 États membres d'AFRISTAT. Les trois plus grandes économies de la zone AFRISTAT sont : le Cameroun (13 %), la Côte d'Ivoire (12 %) et la RD Congo (10 %) représentant à eux trois 35 % de toute l'économie réelle de la zone AFRISTAT.

Par contre, Union des Comores (0,10 %), São Tomé & Príncipe (0,12 %), Guinée-Bissau (0,48 %), Djibouti (0,50 %), Cap Vert (0,69 %), Centrafrique (0,91 %), Burundi (1,39 %), représentent à eux tous réunis moins de 5 % de l'économie réelle de la zone.

Encadré 2 : Choix du pays de base et de la monnaie ZAR

Les indices de prix temporels ont une année de base. Inversement, les PPA qui sont des indices spatiaux ont un pays de base et non une année de base et la PPA pour le pays de base est égale à 1,0. Dans ce rapport, l'Afrique du Sud (et donc sa monnaie ZAR) est le pays de base. Si un autre pays avait été choisi comme base, la PPA serait différente, mais le rapport de la PPA entre toute paire de pays serait exactement le même. Le pays de base peut être attribué à n'importe quel pays choisi en divisant simplement les PPA de tous les autres pays par la PPA du pays choisi. Afrique du Sud est choisie du fait aussi de la grande étendue de ses produits où chaque pays africain est à même de rencontrer une gamme maximale de ses propres produits nationaux. Notons également que l'Afrique peut jouer le rôle de pays de base représentant la tendance moyenne de tous les pays africains.

1 ZAR = 64,99 F Cfa

Le PIB réel par habitant

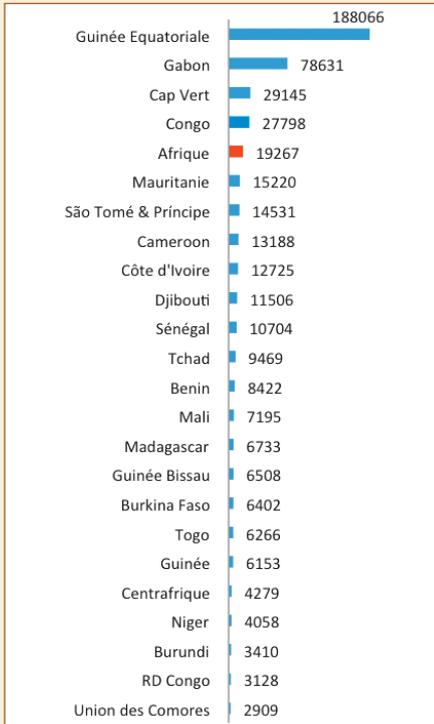
Le Graphique 4 montre le PIB réel par habitant des 23 États membres d'AFRISTAT. Cet indicateur contribue au classement des économies selon le critère de la richesse.

La Guinée Équatoriale a le PIB réel par habitant le plus élevé de toute l'Afrique et donc aussi de la zone AFRISTAT. Il s'élève à 188 066 ZAR¹, soit 64 fois le PIB réel par tête du Comores et 60 fois celui de la RD Congo.

Selon les résultats du PCI Afrique 2011, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Cap Vert, le Congo et la

1. ZAR est l'unité monétaire sud-africaine

Graphique 4 : PIB réel par tête (ZAR)



Mauritanie ont les PIB par tête les plus élevés de la zone AFRISTAT. L'Union des Comores, la RD Congo, le Burundi, le Niger et le Centrafrique sont au bas du tableau dans ce classement. Le PIB moyen par habitant de l'Afrique était 19 267 ZAR en 2011, mais la distribution autour de la moyenne est très inégale, avec 35 pays affichant un PIB réel par habitant inférieur à la moyenne, tandis que seuls 15 pays en Afrique avaient un PIB réel par habitant supérieur à la moyenne. Dans la zone AFRISTAT, il n'y a que quatre pays (la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Congo et le Cap Vert) qui ont des PIB réels par habitant supérieurs à la moyenne africaine. Le PIB médian par habitant était de 10 475 ZAR et ce chiffre médian, plutôt que la moyenne, représente mieux la situation générale en Afrique. Avec cet indicateur, 10 États membres d'AFRISTAT se trouvent au-dessus de la médiane africaine.

Niveau des prix PLI

Le Graphique 5 fournit les indices des niveaux des prix selon le PLI qui peut être calculé pour toutes les composantes de la dépense ainsi que pour le PIB. Il en ressort du graphique que le niveau des prix dans la majorité des États membres² d'AFRISTAT est supérieur à la moyenne africaine. Il n'y a qu'au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, en Guinée, au Burundi et à Madagascar où les niveaux des prix sont relativement faibles par rapport à la moyenne africaine.

Encadré 3 : Indice de niveau des prix (PLI), Taux de Change et ZAR

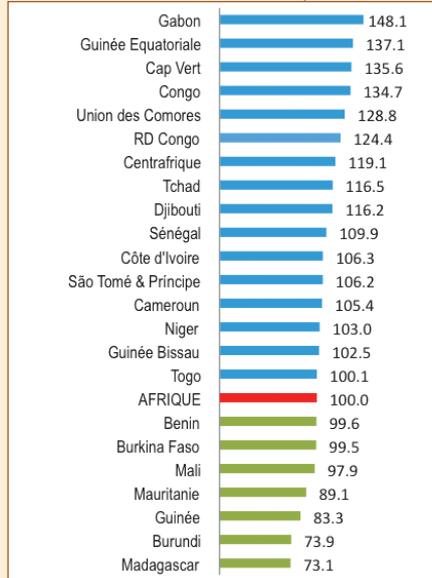
Le PLI d'un pays est le rapport entre la PPA du pays et le taux de change du pays en monnaie du pays de base. Il montre les différences de niveau de prix entre les deux pays. Pour le PCI-Afrique 2011, l'Afrique du sud a été choisie comme pays de base et donc les taux de change utilisés pour calculer les PLI sont les taux par rapport au rand sud-africain (ZAR).

Le taux de change d'un pays A en devise ZAR est le nombre d'unités monétaires du

pays A nécessaires pour acheter un rand sud-africain. Lorsque le PLI est supérieur à 100, le niveau des prix du pays A est plus élevé que celui de l'Afrique du Sud, tandis que le PLI moins de 100 traduit un niveau des prix moins élevé.

Dans ce rapport, les PLI sont présentées avec l'Afrique comme base. Dans ce cas, un PLI au-dessus ou en dessous de 100 signifie que le niveau des prix dans ce pays est supérieur ou inférieur au niveau de prix moyen pour l'Afrique dans son ensemble. Exemple d'interprétation du PLI : Le PLI du Mali en 2011 est de 97,88 et celui de Djibouti est de 116,15. Cela signifie qu'en 2011, si les Maliens ont converti leur Franc CFA en Franc de Djibouti au taux de change du marché, et s'étaient rendus à Djibouti pour acheter un échantillon représentatif de tous les biens et services couverts par le PIB, ils auraient constaté une augmentation de coût de $(116,15 - 97,88) / 97,88 * 100$ (soit 19 %) comparative-ment à la situation où ils auraient acheté ces mêmes produits au Mali.

Graphique 5 : Niveau des prix dans les États membres d'AFRISTAT (Afrique = 100)

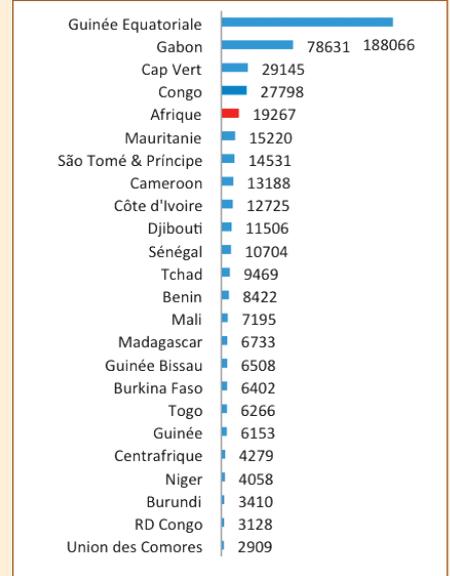


Investissement

Les États membres d'AFRISTAT appartiennent majoritairement au groupe des pays à faible revenu. Ils sont caractérisés par une insuffisance des infrastructures de base (routes, écoles, centres de santé, bâtiments publics durables, électricité, ponts, chemins de fer, bitumage des pistes, etc.). L'Investissement-mesuré ici par la formation brute de capital fixe (FBCF) est reconnu comme la clé du développement économique. Il est important car il améliore le potentiel d'un pays pour la croissance future. Ces investissements accroissent la productivité et les revenus en même temps qu'ils contribuent à la résorption du chômage.

Le Graphique 6 indique le taux d'investissement par habitant³ - en 2011 dans la zone AFRISTAT. La Guinée Équatoriale a un taux d'investissement par habitant exceptionnellement élevé d'une valeur de 63 951 ZAR. Ce pays a le niveau d'investissement par tête le plus élevé d'Afrique et donc de la zone AFRISTAT. Ce niveau est 20 fois supérieur à la moyenne africaine. Dans la sous-région, la Guinée Équatoriale est suivie par le Gabon, le Cap

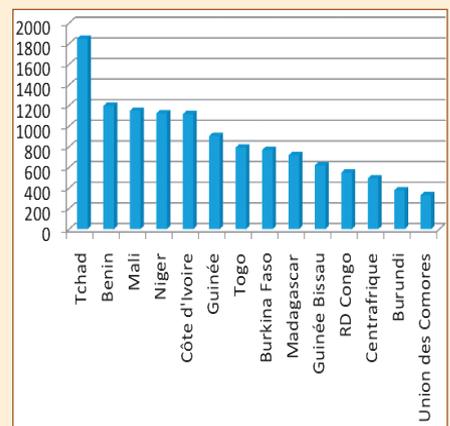
Graphique 6 : Classement des pays à investissements par hauts habitants



vert, le Congo et la Mauritanie en matière d'investissement. Ces 5 États membres d'AFRISTAT ont un niveau d'investissement par tête supérieur à la moyenne africaine.

Du côté des pays de la zone à faible niveau d'investissement par tête (Graphique 7), on peut citer les Comores (333 ZAR), le Burundi (380 ZAR), le Centrafrique (495 ZAR), la RD Congo (582 ZAR) et la Guinée-Bissau (622 ZAR).

Graphique 7 : Pays à faible taux d'investissement (ZAR)



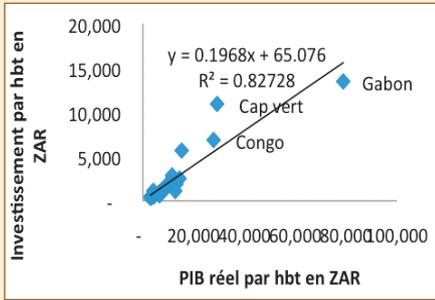
Presque tous les pays à niveau d'investissement élevé sont aussi des pays dont le PIB par habitant est élevé, tandis que les pays à faible investissement ont tous des PIB par habitant relativement faibles. Ceci peut être vu plus clairement sur le Graphique 8 ci-dessous, qui révèle la corrélation entre FBCF par habitant et le PIB par habitant. La valeur R² (coefficient de corrélation) suggère qu'environ 82 % de la variation dans la FBCF par habitant s'explique par le PIB par habitant et il y a très peu de valeurs aberrantes : le Cap Vert investit plus comparativement à son niveau du PIB par tête et la Côte d'Ivoire investit moins. Pour ce dernier pays, l'année 2011 ayant été marquée par une grave crise post-électorale, on n'est pas étonné de l'inadéquation qui existe entre le PIB et la FBCF. Le graphique 8 montre en effet le dilemme fondamental du développement économique.

Les pays dont le PIB par habitant est faible ne peuvent pas générer les économies nécessaires pour investir dans la croissance future : ils sont pauvres parce qu'ils ne peuvent pas investir et qu'ils ne peuvent pas investir parce qu'ils sont pauvres. Au 19^e siècle, les pays développés ont réussi à sortir

2. Guinée Équatoriale, Gabon, Cap vert, Congo, Mauritanie, STP, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti et Sénégal

3. Le nombre de rand sud-africain (ZAR) investi par personne

Graphique 8 : Lien entre PIB par tête et investissements par tête



de ce cercle vicieux par les développements technologiques qui ont augmenté la productivité d'abord dans le secteur agricole et par la suite dans le secteur manufacturier.

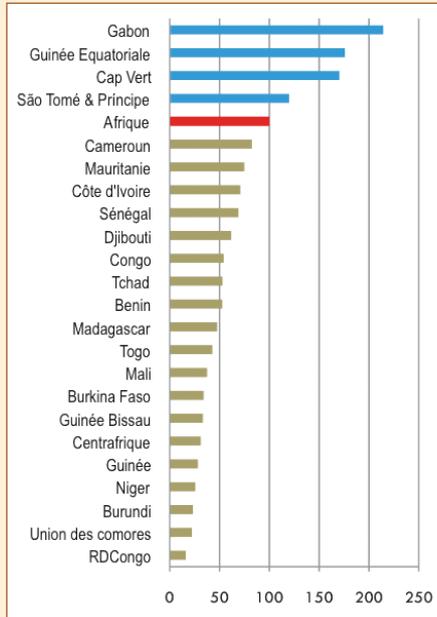
Bien-être des ménages

Un indicateur courant pour la mesure du bien-être des ménages est la consommation individuelle effective (AIC) par habitant.⁴

Le Graphique 9 classe les 23 États membres d'AFRISTAT selon la consommation individuelle effective par habitant. Le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Cap Vert et Sao Tomé et Príncipe sont au sommet, avec une consommation effective des ménages (AIC) par habitant environ deux fois supérieure à la moyenne de l'Afrique. La République démocratique du Congo, les Comores, le Burundi, le Niger ont les dépenses de consommations effectives des ménages par habitant les plus faibles. Le Cameroun est très proche

4. Consommation individuelle effective de tous les biens et services consommés par les ménages indépendamment du fait que les ménages effectuent les achats eux-mêmes ou reçoivent des transferts, dons des ISBLM ou du gouvernement

Graphique 9 : Dépenses effectives de consommation des ménages (AIC) par habitant (ZAR)



de la moyenne africaine. Il est instructif de comparer les classements selon le PIB par habitant et selon les consommations effectives des ménages (AIC). La Guinée Équatoriale a le PIB par habitant le plus élevé, mais tombe à la deuxième place par rapport à l'AIC par habitant. En revanche, la République Démocratique du Congo, est avant dernier selon le PIB par habitant, mais dernier en termes d'AIC par habitant.

Il est clair que le PIB élevé ou faible par habitant ne se traduit pas automatiquement en hausse ou

baisse du bien être mesuré par l'AIC par habitant. Les Pays à fort PIB par habitant peuvent utiliser des parties importantes de leur PIB pour les investissements, les services gouvernementaux, la sécurité, ou pour l'accumulation d'actifs financiers et physiques à l'étranger au détriment de la consommation des ménages.

Par contre, des pays à faible PIB par tête peuvent dépenser relativement plus sur le poste consommation des ménages grâce aux transferts reçus de l'étranger (migration).

Conclusion

L'exercice de comparaison de la taille réelle des économies des États membres d'AFRISTAT a été utile et fort instructif. Il a mis en exergue les fortes inégalités économiques et sociales au sein de la zone et montre les nombreux efforts à déployer pour une intégration et une harmonisation réussies.

Les résultats du programme sont cohérents avec les données officielles existantes et ceci doit encourager à consolider et développer le PCI-Afrique.

AFRISTAT prend en charge de plus en plus d'États aux économies variées ayant des monnaies diverses. Il apprécie ainsi très positivement les résultats du PCI qui servent justement à faire des comparaisons spatiales sur des bases régulières et corrigées de l'effet prix à travers les PPA.

Conscient du dilemme qui existe entre les moyens importants à mobiliser pour produire des données d'une telle pertinence et de l'envie d'en disposer selon une périodicité qui soit la plus courte possible, la BAD a lancé une réflexion sur la conception d'un dispositif de collecte allégé pour concilier ces deux préoccupations presque contradictoires.

Nouvelles d'AFRISTAT

■ Visite du Directeur Général au Congo

Du 26 juin au 02 juillet 2014, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a effectué une visite de travail à Brazzaville où il a été reçu par M. Léon Raphaël MOKOKO, Ministre Délégué chargé du Plan et de l'Intégration du Congo, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT. Les points abordés au

cours de cette rencontre étaient relatifs au projet de Convention pour le renforcement de capacités de l'INS du Congo et à la mobilisation du Fonds AFRISTAT pour la période 2016-2025.

M. Vodounou était accompagné de MM. Oumarou Elhadji Malam Soulé et Dodji V. Silété-Adogli, respec-

tivement expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques et expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats. M. Samuel Ambapour, Directeur Général de l'INS du Congo a également pris part à cette rencontre.

■ Visite du Directeur Général au Togo

Le 28 mai 2014, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT accompagné de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, a rendu une visite de courtoisie et d'échanges à Son Excellence Monsieur Mawussi Djossou Semodji, Ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du

territoire du Togo. Au cours de cette rencontre qui a eu lieu au Centre des services administratifs et financiers (CASEF) à Lomé, trois sujets ont été abordés : (i) la fin des interventions d'AFRISTAT dans le cadre du Projet d'appui institutionnel II volet 3 « appui à la statistique » et les perspectives ; (ii) la présidence du Comité de direction d'AFRISTAT qui sera tenue par le

Togo à compter de janvier 2015 ; (iii) la contribution des États membres au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Étaient également présents à cette rencontre, M. Yao Nguissan, Directeur Général de la statistique et de la comptabilité nationale et M. Eshohanam Edjeou DJEOU, Directeur de cabinet du Ministre.

■ Visite du Directeur de la statistique et de la recherche de la CEDEAO

Le 2 juin 2014, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT a reçu M. Mohammed Yahaya, Directeur de la Statistique et de la Recherche à la Commission de la CEDEAO. La visite M. Yahaya s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopé-

ration entre AFRISTAT et la Commission de la CEDEAO. Au cours de cette rencontre, les discussions ont porté sur les axes de partenariat, les questions statistiques ainsi que la participation réciproque des deux institutions aux différentes rencontres qu'elles organisent.

Les deux parties ont aussi échangé sur les possibilités de mutualiser leurs efforts pour appuyer les Systèmes statistiques nationaux au niveau de la sous-région.

■ Visite de la délégation du Secrétariat de PARIS21

Le Directeur général d'AFRISTAT a reçu le 7 et 8 avril 2014 la visite d'une délégation de PARIS21 comprenant M. Geoffrey Greenwell et Mme Leslie Rae, responsables du Projet ADP (accelerated data program). Les discussions ont porté sur les différents

points de collaboration ; à savoir la documentation et l'archivage des microdonnées, l'élaboration de politiques de diffusion, les dialogues entre les utilisateurs et les producteurs de microdonnées et l'organisation d'ateliers des utilisateurs. Au cours des mois à

venir, les deux institutions poursuivront les discussions en vue de l'adoption d'un programme de travail commun.

■ Décoration de M. Martin Balépa

M. Martin Balépa, ancien Directeur général d'AFRISTAT (2004-2011), a reçu la médaille de CHEVALIER de l'ordre du Mérite de la France le 27 mai

2014 dans les locaux de l'Ambassade de France à Yaoundé. Le Directeur Général et tout le personnel d'AFRISTAT adressent à l'heureux récipiendaire leurs

vives félicitations et expriment leur profonde gratitude à la France.

Activités de la Direction Générale

Atelier sur le traitement des données d'enquête

AFRISTAT a organisé du 12 au 16 mai 2014 à Bamako (Mali), un atelier régional sur le traitement des données d'enquête auprès des ménages au cours duquel 26 cadres provenant de 23 pays ont été formés aux techniques de traitement et d'analyse. Plus spécifiquement, il a permis (i) d'élaborer un aide-mémoire sur le traitement et l'analyse des données d'enquête, (ii) de mettre en œuvre l'aide-

mémoire sur le traitement en développant des programmes d'apurement des données, de calcul des indicateurs et de tabulation des résultats, (iii) de traiter les non-réponses (totales, partielles), (iv) de calculer les coefficients d'extrapolation spatiale et la précision des estimations. Cet atelier a bénéficié du financement du projet de renforcement des capacités statistiques initié par la

BAD (PRCS BAD III) et a été animé par les experts d'AFRISTAT.

L'étude de cas pour illustrer les différents points abordés durant l'atelier a été basée sur le traitement des données réelles anonymisées de l'enquête emploi d'un pays de la zone AFRISTAT.

Atelier Régional de partage d'expériences entre les pays d'Afrique

Du 23 au 25 juin 2014, AFRISTAT et PARIS21 ont organisé conjointement à Bamako (Mali) un atelier régional de partage d'expériences entre les pays d'Afrique dont le thème était : « Un meilleur dialogue sur les statistiques pour de meilleurs résultats de développement ». Cet atelier avait pour principaux objectifs de : (i) présenter aux pays anglo-

phones de la CEDEAO les activités menées par AFRISTAT et les modalités et opportunités de collaboration avec l'Observatoire, (ii) encourager et renforcer le dialogue utilisateurs-producteurs de statistiques et (iii) présenter les nouvelles lignes directrices des SNDS.

Outre les cinq Etats anglophones membres de la

CEDEAO, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Mali y ont également pris une part active en partageant leurs expériences au cours des différentes sessions. Les autres institutions représentées étaient la Commission de l'UEMOA, la Coopération suédoise et le Cabinet Gopa.

Projet de renforcement des capacités techniques des experts d'AFRISTAT

La première année de mise en œuvre du projet triennal 2013-2016 de renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT soutenu par le Fonds ADETEF/Cesd Statisticiens pour le développement s'est achevée avec la formation de 14 experts d'AFRISTAT sur l'audit de la qualité.

Du 26 au 28 mai 2014 à Bamako (Mali), s'est déroulée une formation sur l'audit de la qualité animée par un expert international spécialisé en Audit-Conseil-Formation en management par la qualité dans les organisations. Cette formation a enregistré la participation de quatorze (14) experts d'AFRISTAT.

Au cours du deuxième trimestre 2014, le rapport d'exécution de la première année du projet a été élaboré ainsi que le programme d'activité du projet pour la période 2014-2015, correspondant à la deuxième année de mise en œuvre du projet. L'essentiel des activités a été mis en œuvre. S'agissant des activités à venir, l'accent sera mis

sur : (i) les mesures d'impact des programmes et politiques publics et (ii) l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la collecte et le traitement des données d'enquête.

Programme multilatéral de Renforcement des Capacités Statistiques des Pays Membres Régionaux de la BAD phase III (PRCS-BAD III)

L'exécution du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques des Pays membres régionaux (PMR) de la BAD a été marquée ces dernières semaines par la réalisation de plusieurs missions d'appui techniques aux PMR dans les principaux domaines d'intervention d'AFRISTAT qui comportent également les domaines prioritaires du Fond africain de développement de la BAD ; il s'agit, entre autres, de la comptabilité nationale, des statistiques des prix et d'entreprises, des statistiques sociales et démographiques, des infrastruc-

tures, du genre, du développement rural et agricole, des bases de données et l'archivage. D'autres activités ont été réalisées ou sont en cours de réalisation parmi lesquelles on peut citer : le séminaire de restitution des résultats des études comparatives des consommations alimentaires rurales et urbaines, le séminaire sur le traitement des données d'enquête, le développement d'une application pour le suivi de la mise en œuvre du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA), l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PSTA

2011-2015, l'évaluation de l'impact des interventions d'AFRISTAT dans ses États membres.

En matière de suivi de la mise en œuvre du PRCS BAD III, des missions de supervision ont été effectuées dans une dizaine de pays (Bénin, Burkina Faso, Cap vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sao Tomé et Principe, Sénégal et Togo) et ont permis d'accélérer la réalisation des activités dans ces PMR et l'envoi des rapports accompagnés des pièces justificatives qui sont traitées et classées à AFRISTAT.

Projet d'Appui Institutionnel au Togo

Les appuis qu'AFRISTAT apporte au Togo dans l'exécution du volet 3 « Appui à la statistique » du Programme d'appui institutionnel (PAI II) financé par l'Union européenne sont arrivés à terme à la fin du mois de mars 2014. AFRISTAT avait démarré en effet son intervention au Togo sur la base d'un programme d'activité initial qui comportait quatre phases : (i) travaux préparatoires (Élaboration des termes de référence et mobilisation de l'expertise) ; (ii) mise en place du Conseil national de la statistique (CNS) ; (iii) actualisation du programme pluriannuel des activités statistiques (PPAS) ; (iv) mise en place de l'Institut national de la statistique et

des études économiques et démographiques (INSEED). À travers treize missions effectuées par AFRISTAT au Togo, les activités programmées ont été réalisées avec succès, les objectifs fixés sont atteints et les résultats attendus ci-après énumérés ont été obtenus :

- le programme pluriannuel des activités statistiques est actualisé et approuvé ;
- la feuille de route pour l'élaboration de la SNDS 2014-2018 du Togo est approuvée ;
- le Conseil National de la Statistique est installé et lancé ;

- le rapport de l'étude de transformation de la DGSCN en un Institut national de statistique et d'études économiques et démographiques (INSEED) est approuvé.

La fin de l'intervention a été sanctionnée par un rapport final adressé au Ministre en charge de la statistique lui transmettant les documents issus de l'étude portant sur la transformation de la Direction nationale de la statistique en institut national des études économiques et démographiques.

Projet de partenariat AGRER/AFRISTAT/CESO International pour l'appui technique en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de partenariat AGRER/AFRISTAT/CESO International pour l'appui en Côte d'Ivoire, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a rendu une visite de courtoisie à l'équipe de gestion du pro-

jet à Abidjan le 29 avril 2014. Une visite des bureaux du projet a été organisée par M. Georges Mure-Ravaux, expert en planification, Chef d'équipe projet, qu'accompagnait M. Hamado Sawadogo, expert statisticien au sein du projet. Des discussions ont aussi

porté sur l'échange de documents méthodologiques et les perspectives de mobilisation de l'expertise de court-terme pour la mise en œuvre des activités d'appui dès que le rapport de démarrage aura été validé par les autorités ivoiriennes habilitées.

Convention avec le Conseil économique et social du Gabon

Le deuxième trimestre 2014 est marqué par la poursuite des activités de formation des cadres. Il se singularise avec l'organisation de la mission d'évaluation à mi-parcours de la convention de prestation de services.

Au cours de la période sous revue, trois activités ont été menées par AFRISTAT dans le cadre de la convention. Il s'agit de deux formations et d'une mission d'évaluation à mi-parcours.

Les formations ont concerné les thèmes suivants : (i) le traitement et l'analyse des données d'enquête auprès des ménages et (ii) l'analyse conjoncturelle.

Elles ont été animées respectivement par M. Siriki Zanga Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté, du 14 au 18 avril 2014 et M. Serge Jean Edji, expert économiste principal, du 28 avril au 2 mai 2014.

La mission d'évaluation à mi-parcours conduite par M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, s'est déroulée les 24 et

25 avril 2014. Elle a été l'occasion de mesurer l'appréciation satisfaisante de l'intervention d'AFRISTAT. Au cours de cette revue, des propositions d'aménagement ont été formulées pour améliorer le rythme d'exécution de la convention.

Élaboration des statistiques du genre et méthodologie pour l'utilisation des données de sources administratives à des fins statistiques

Les activités menées au cours du deuxième trimestre ont constitué en la finalisation des phases antérieures, notamment la prise en compte des activités menées au Tchad et au Bénin :

• Élaboration des statistiques du genre

Ce trimestre a été caractérisé par l'élaboration des indicateurs du genre du Tchad et la rédaction du document d'analyse y relatif. Au total, 55 indicateurs du genre sur les 75 retenus ont été produits. De même, une analyse comparative du niveau atteint dans la lutte contre l'inégalité entre les hommes et les femmes a été faite pour les cinq pays cibles. Il en ressort que si en moyenne 55 indicateurs du genre ont été produits par pays, moins de 30 indicateurs sont communs aux cinq pays. Ce

qui laisse entrevoir qu'un effort supplémentaire doit être fait par ces pays pour produire les indicateurs manquants.

• Élaboration de méthodologie pour l'utilisation des sources administratives

Pour la période sous revue, quatre pays sur cinq (Burkina Faso, Niger, Sénégal et Tchad), ont pu produire la base de données relative au mode de production et de diffusion des indicateurs de sources administratives et la base des indicateurs

qui y sont produits. Au total, il a été identifié 12 structures productrices de statistiques de sources administratives au Tchad avec moins de 50 indicateurs produits et 18 structures au Sénégal avec moins de 30 indicateurs.

En perspectives, il reste à faire une analyse comparative afin de définir l'ensemble des indicateurs qui peuvent être produits par les sources administratives et qui peuvent contribuer à l'évaluation et au suivi des programmes et politiques Post OMD 2015.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Bénin

■ Du 14 au 18 avril 2014, M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique et Coordonnateur du Département des appuis stratégiques et de la diffusion, a réalisé une mission à Cotonou pour animer un atelier de formation d'une douzaine de cadres de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) du Bénin sur les outils de documentation et d'archivage du réseau IHSN (International household survey network) et l'installation de Nada.

Les travaux ont été animés conjointement avec M. Léandre Foster Ngogang Wandji, Chef de la Cellule de gestion de réseaux et de banques de données de l'INS du Cameroun, consultant du programme ADP (Programme de statistique accélérée) de l'OCDE/PARIS21.

■ M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises, a effectué une mission d'appui technique, du 05 au 16 mai 2014 auprès de l'INSAE pour la poursuite des travaux de mise en place d'un indice de prix de production dans l'industrie (IPI). Au terme de la mission, le processus d'identification des familles des produits fabriqués ainsi que des produits caractéristiques composant ces différentes familles a été lancé auprès des grandes entreprises installées à Cotonou. Un échantillon provisoire de produits témoins a été mis en place et les coefficients de pondération provisoires pour chaque type de gammes et de produits témoins de l'échantillon provisoire ont déterminés. De même, quatre (04) cadres de l'INSAE ont été formés sur le calcul des indices élémentaires des gammes de produits (Indices de Carli, Dutot et Jevons) et les techniques pratiques de traitement des données manquantes des prix.

Burundi

■ Du 29 mai au 12 juin 2014, M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique et diffusion, a réalisé une mission d'assistance technique à l'Institut de statistiques et des études économiques du Burundi (ISTEEBU). Cette mission a permis de mettre en place l'atelier et de lancer les opérations d'apurement des données des phases « emploi » et « secteur informel » de l'enquête sur les conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB) réalisée en 2013 et 2014.

Comores

■ AFRISTAT a intensifié depuis le mois de mai 2014, son assistance technique à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques des Comores (INSEED) pour la mise en œuvre de l'enquête du type 1-2-3 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages. La première mission a été effectuée à Moroni du 5 au 9 mai 2014 par M. Eric Ramilison, expert régional en système d'information sur le marché du travail pour la supervision de la collecte des données sur les dépenses de consommation des ménages et le lancement de l'apurement des données du volet « emploi ». Une deuxième mission a été réalisée par M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, accompagné de Mme Constance Torrelli, statisticienne du service de coopération de l'INSEE de France, du 19 au 26 mai 2014. Elle a eu pour objectif d'une part, la formation des cadres de l'INSEED à l'utilisation du logiciel SPSS pour le traitement des données d'enquête et d'autre part, la poursuite de l'apurement des données des volets « emploi » et « secteur informel » de l'enquête. Une troisième mission conduite par MM. Ousman Koriko et Eric Ramilison, expert régional en système d'information sur le marché du travail et M. Siriki Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté, a été réalisée le 16 au 27 juin 2014 pour appuyer le traitement et l'analyse des données de ces deux volets. Cette mission a permis d'adopter le plan d'analyse et de produire les tableaux des résultats pour chacun des deux volets.

Guinée

■ M. Yankhoba Jacques Badji, Consultant de long terme en statistiques des prix, a effectué du 9 au 19 juin 2014 une mission d'appui technique à l'Institut national de la statistique de Guinée. Au terme de la mission, (i) une application intérimaire pour permettre la saisie des données dans les régions a été développée, (ii) les questionnaires pour la collecte des données dans les huit régions ont été apprêtés, (iii) une méthode de gestion et de calcul des différents indices a été proposée, (iv) un calendrier indicatif des activités pour les prochains mois a été élaboré, (v) quatre cadres ont été formés au logiciel CHAPO et à l'application de calcul intérimaire de saisie des données des régions.

■ M. Tabo Symphorien Ndong, Consultant de long terme en comptabilité nationale a effectué du 10 au 16 juin à Conakry une mission d'appui technique de diagnostic du système guinéen de comptabilité nationale. La mission a permis de recenser les principaux facteurs techniques, matériels et organisationnels de blocage ou de retard dans le processus normal d'élaboration des comptes nationaux. À la faveur du réajustement de l'équipe des comptables nationaux guinéens et de la forte volonté des autorités guinéennes de faire asseoir un dispositif stable et efficace, une feuille de route pour une production pérenne des comptes nationaux a été élaborée

Guinée-Bissau

■ M. Yankhoba Jacques Badji, Consultant de long terme en statistiques des prix a effectué une mission à l'Instituto nacional de estatística (INE) de la République de Guinée-Bissau du 2 au 7 juin 2014. La mission avait pour objet de valider le cadre d'enquête de l'extension de l'IHPC et le calcul des pondérations nationales à partir de l'enquête légère d'évaluation de pauvreté de 2010 (ILAP 2010). À l'issue de la mission, le cadre d'enquête pour la mise en œuvre du Projet d'extension de la couverture géographique de l'IHPC dans les États membres de l'UEMOA a été défini. Les pondérations par produit et zone ont été calculées. Toutes les données d'initialisation de l'indice national sont disponibles et utilisables à court terme.

Mali

■ Le 30 mai 2014, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT et M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques ont participé à la session politique de la revue du Schéma directeur de la statistique du Mali qui s'est tenue à Bamako. Cette réunion a permis au Gouvernement et à ses partenaires techniques et financiers d'échanger sur les différents axes de renforcement des capacités du système statistique national.

■ M. Siriki Zanga Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté a représenté la Direction générale d'AFRISTAT lors de la réunion de validation de l'étude sur le thème « Relever le défi de l'emploi au Mali », qui s'est déroulée le 11 juin 2014 à Bamako (Mali). Organisée par la Cellule pour la

stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP), la réunion a permis de faire en plus le point sur les principales études sur l'emploi réalisées au Mali (AFRISTAT, GREAT)

Mauritanie

■ Une mission d'appui à la rénovation et à l'extension de la couverture de l'IHPC de Mauritanie a été réalisée à Nouakchott du 20 avril au 2 mai 2014. Elle a été menée par M. Yankhoba Jacques Badji, Consultant de long terme en statistiques des prix. Les documents techniques apprêtés par l'ONS ont été passés en revue et validés. La collecte des prix de base ainsi que l'enquête sur les dépenses des ménages avaient démarré avant l'arrivée de la mission. Une nomenclature de consommation pour l'indice harmonisé des prix à la consommation adaptée au contexte de la Mauritanie a été mise en place (NCOM-IHPC). Le panier de l'IHPC a été actualisé pour la ville de Nouakchott à la lumière des premiers résultats de terrain. Sept (07) cadres ont été formés aux modules Administration et Initialisation de l'application CHAPO.

■ Du 23 au 30 juin 2014, M. Yankhoba Jacques Badji, a effectué une seconde mission de suivi des travaux de rénovation et d'extension de l'IHPC en Mauritanie. Les travaux d'initialisation des bases régionales sur Excel et CHAPO réalisés par l'Office National de la Statistique depuis avril 2014 ont été passés en revue. La mission a formé les cadres aux modules de saisie et d'apurement des données. Les activités de collecte des prix de base se poursuivent et les premières données sont saisies.

Sénégal

■ M. Claude Tchamda, expert en statistiques des prix a effectué une mission à Dakar du 19 au 23 mai 2014. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'extension de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les États de l'UEMOA. L'objectif était la validation du plan d'enquête et l'étude et l'élaboration des pondérations pour l'Indice national harmonisé des prix à la consommation du Sénégal. Les 14 régions administratives du pays ont été regroupées en 5 « régions économiques » et la principale source utilisée pour les pondérations est la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) de 2011.

■ Du 16 au 20 juin 2014, M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises a effectué une mission auprès de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal afin d'appuyer les cadres du bureau des enquêtes de conjoncture à mettre en place le processus d'élaboration d'un indice de prix de production des services aux entreprises (IPPSE) et de renforcer leurs capacités dans la prise en compte des nouvelles recommandations internationales sur l'indice de la production industrielle (IPI). Cette mission a été réalisée conjointement avec l'INSEE représenté par Monsieur Denis GAC, chargé de mission auprès du chef de la division « Indices de Prix à la Production ». Aux termes de la mission, le dispositif global de production de l'indice des prix de production des services aux entreprises a été présenté et discuté. De même, les nouvelles recommandations internationales sur

l'indice de la production industrielle ont été clairement discutées et les travaux à mener par l'ANSD ont été identifiés.

Tchad

■ Dans le cadre de l'étude sur les marchés alimentaires intérieurs en Afrique de l'ouest, au Cameroun et au Tchad (phase 2), M. Symphorien Ndong Tabo, Consultant en comptabilité nationale, a effectué à N'Djamena à l'INSEED du 05 au 9 mai 2014 une mission d'appui technique en vue de l'exploitation des fichiers des enquêtes ECOSIT 2 et 3 pour les besoins de l'étude. Au terme de la mission, les tableaux intermédiaires et les tableaux des résultats des dépenses de consommation alimentaire ont été produits selon les formats prévus.

Togo

■ M. Serge Jean Edi, expert économiste principal et Mme Émilie Laffiteau, expert macro-économiste ont effectué une mission à Kpalimé au Togo, conjointement avec un expert de l'INSEE, du 2 au 13 juin 2014. Cette mission a permis de produire les comptes provisoires du Togo de 2009 à 2013 à partir du modèle TABLO sur la base des comptes définitifs de 2008.

République Démocratique du Congo

■ Dans le cadre d'une collaboration établie entre l'Institut National de la Statistique de la République Démocratique du Congo et AFRISTAT, MM. Madior Fall, expert en statistiques sociales et Eric Ramilison, expert régional sur le marché du travail ont effectué une mission du 16 au 29 avril 2014 à Kinshasa pour :

- évaluer l'apurement effectué préalablement sur les données de la phase 3 de l'enquête 1-2-3 de 2012 de la RDC ;
- vérifier et valider l'estimation de la pauvreté de 2012 ;
- produire quelques tableaux sur la pauvreté.

ENSAE

■ Du 12 au 16 mai, M. Madior Fall, expert en statistiques sociales a dispensé un cours de microsimulation à l'École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) du Sénégal dans le cadre des appuis qu'AFRISTAT apporte aux écoles de statistiques pour la formation initiale.

■ À la demande de l'ENSAE, MM. Ousman Koriko et Siriki Coulibaly, respectivement expert en enquêtes auprès des ménages et expert en analyse de la pauvreté, ont animé du 2 au 6 juin 2014, un atelier sur le traitement des données manquantes au siège de l'école. La formation a bénéficié à une quinzaine de participants constitués d'enseignants des écoles de statistique et des cadres des instituts nationaux de la statistique du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. L'atelier a traité des questions de la non-réponse totale et de la non-réponse partielle dans les bases de données d'enquête ou de sources administratives.

ISSEA

■ Du 12 au 26 mai 2014, M. Oumarou El Hadji Malam Soulé a effectué une mission d'enseignement à l'ISSEA de Yaoundé (Cameroun). Cette

mission avait pour objectif l'animation d'une session de formation sur « Stratégie de réduction de la pauvreté-Cadres de dépense à moyen terme et partenariat » au profit des étudiants inscrits en 3^e année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes option « Planification stratégique et évaluation des politiques de développement ». Cette session de formation a permis aux étudiants

- d'avoir une meilleure connaissance des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) ;
- de prendre connaissance à partir d'une étude de cas de la complexité sur l'intégration des politiques sectorielles dans les SRP ;
- de voir comment les cadres des dépenses à moyen terme sont élaborés ;
- d'avoir une meilleure appréciation des accords de partenariat économiques.

■ Du 15 au 23 mai 2014, M. Dodji V. Silété-Adogli a effectué une mission d'enseignement à l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé (Cameroun). Cette mission a permis de former en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, 13 étudiants inscrits en 3^e année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes option « Planification stratégique et évaluation des politiques de développement ». Cette session de formation leur a particulièrement fourni les bases méthodologiques nécessaires pour :

- cerner les concepts et notions de la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats ;
- identifier les différentes étapes du processus de la planification stratégique ;
- formuler des objectifs, des stratégies et les activités suite à un diagnostic d'une organisation ;
- utiliser judicieusement la gestion axée sur les résultats dans la production des rapports rendant compte des résultats obtenus, des écarts entre activités réalisées et activités programmées, des facteurs de succès, des moyens utilisés.

IEF-PR

■ Sur invitation de l'Institut de l'économie et des finances-pôle régional (IEF-PR) de la CEMAC basé à Libreville, M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint a animé une formation en comptabilité nationale du 2 au 7 juin 2014 à l'intention des auditeurs de la 5^e promotion de cette école. Cette formation s'inscrit dans le cadre du module macroéconomie du cycle de formation : « tronc commun d'harmonisation ».

IFORD

■ Dans le cadre du partenariat entre AFRISTAT et l'Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD), l'expert en enquêtes auprès des ménages a effectué, du 14 au 25 avril 2014 une mission à Yaoundé pour assurer le cours de théories et pratiques de sondage aux étudiants de première année de master. La formation a été articulée autour des sujets tels que les généralités sur la théorie des probabilités et les enquêtes par échantillonnage, les considérations pratiques dans l'élaboration d'un échantillonnage et les différents plans de sondage



Activités internationales

■ Dans le cadre de son Programme Statistique Régional, la Direction de la Recherche et de la Statistique de la Commission de la CEDEAO a organisé du 5 au 9 avril 2014 à Lomé (Togo), une formation régionale sur la méthodologie de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) et la détermination de la pondération des Indices des Prix à la Consommation (IPC) pour les États membres de la CEDEAO. AFRISTAT y a été représenté par M. Yankhoba Jacques Badji, consultant de long terme en statistiques des prix. L'objectif principal de la formation était d'accélérer la mise en œuvre du guide méthodologique. L'atelier a atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Les présentations du consultant portant sur l'usage des données d'enquêtes pour la détermination des pondérations des variétés ont fait ressortir la nécessité d'une collaboration étroite entre les statisticiens des prix et ceux des enquêtes, notamment au moment de la mise en place de la nomenclature des produits. L'alignement de la nomenclature de consommation de la CEDEAO à celle déjà en œuvre dans les pays de l'UEMOA constitue une avancée dans le cadre de cette harmonisation. AFRISTAT a partagé son expérience dans la gestion des indices des prix à la consommation, avec notamment l'appui apporté aux pays de la CEDEAO membres de l'UEMOA. Il a fait une présentation de la méthode de détermination des pondérations des variétés saisonnières. AFRISTAT a été coopté pour faire partie du Comité technique sur la nomenclature de consommation de la CEDEAO.

■ M. Tabo Symphorien Ndong, Consultant de long terme en comptabilité nationale, a participé à la retraite de revue des données et de validation du rapport du PCI-Afrique 2011 organisée par la BAD à Hammamet (Tunisie) du 21 au 25 avril 2014. À l'issue de cette retraite, la version finale du rapport PCI 2011 a été adoptée par les participants.

■ Le Directeur Général Adjoint, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a représenté AFRISTAT aux réunions du Comité d'orientation des centres d'appuis techniques du FMI pour l'Afrique centrale (AFRITAC Centre) et l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC Ouest 1) qui se sont déroulées respectivement le 28 avril 2014 à Libreville et le 30 avril 2014 à Abidjan. Dans les deux cas, l'adoption des programmes de travail 2014-2015 et l'examen des situations de financement de ces institutions ont constitué les points centraux.

■ M. Bruno Nouatin, expert en statistiques démographiques a participé du 28 au 30 avril 2014, à la conférence Panafricaine sur les inégalités dans le contexte de transformation structurelle à Accra (Ghana). Cette rencontre avait pour objectif de :

- contribuer à placer fermement les questions d'inégalité et d'équité au cœur du discours des politiques nationales et régionales en Afrique (par exemple l'agenda africain 2063), afin d'encourager une compréhension commune de la nature, la portée et les facteurs de la stagnation des inégalités sociales et économiques ainsi que ses déterminants ;
- créer un espace de dialogue informé sur les options politiques aux niveaux nationaux et régionaux qui pourraient remédier à ces problèmes, en mettant l'accent sur les inégalités économiques et sociales ainsi que sur l'impact des inégalités mondiales,
- explorer les possibilités de partenariats avec le reste du monde dans le cadre du suivi de post OMD 2015 et de l'après Rio +20 ainsi que les négociations intergouvernementales en cours sur le climat, le commerce, etc. qui pourraient faire progresser ces priorités politiques.

La conférence a été présidée par son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana. Une résolution a été adoptée à la fin des travaux.

■ M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT et M. Oumarou El hadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques ont participé, du 05 au 9 mai 2014 à Douala (Cameroun), à une réunion en vue de lancer le processus d'élaboration de la stratégie régionale de développement de la

statistique de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (SRDS-CEEAC). Cette réunion a permis de passer en revue :

1. les principales causes du déficit en informations statistiques sectorielles fiables et actualisées dans les États membres ;
2. les domaines prioritaires ou axes stratégiques pour le développement des statistiques au sein des États membres de la CEEAC ;
3. les orientations dans le Plan d'Action prioritaire qui sera élaboré avec la SRDS-CEEAC ;
4. les actions de plaidoyer à mener aussi bien auprès des États membres que des partenaires pour mobiliser des ressources pour le développement des statistiques en Afrique centrale.

Le Bureau sous-régional de la CEA de l'Afrique de l'Ouest et la Division Statistique des Nations Unies ont organisé un atelier régional sur la diffusion et la communication des données à Niamey, du 13 au 15 mai 2014. Cet atelier, ciblant les pays d'Afrique francophone, fait partie d'une série d'ateliers organisés dans le monde dont le but est d'offrir un forum global d'échanges sur les pratiques et les expériences nationales dans ce domaine.

AFRISTAT était représenté par M. Bertil Willotte, expert en système d'information, qui a présenté deux exposés : (i) sur la stratégie de diffusion des données sur le web, (ii) sur les licences de diffusion des documents et données.

Des recommandations ont été émises pour doter les instituts nationaux de statistiques de politiques de diffusion et de communication des données, pour renforcer leurs capacités rédactionnelles et de communication, et pour prendre les dispositions réglementaires et législatives nécessaires. Une recommandation spécifique a été adressée à AFRISTAT en vue d'harmoniser les systèmes de bases de données de diffusion en accord avec les autres partenaires.

■ Les 22 et 23 mai 2014, M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique et diffusion, a participé au centre de conférence de l'OCDE à Paris (France) à l'atelier régional sur la politique de diffusion des microdonnées organisé par le Secrétariat exécutif de PARIS21. Cet atelier a regroupé une quinzaine de participants, producteurs et utilisateurs de statistiques provenant des INS du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Mali, des universités et écoles de statistiques ainsi que quelques consultants. Les débats ont tourné autour des dispositions légales et techniques qui doivent être adoptées par les services statistiques nationaux, principaux producteurs et dépositaires des données individuelles afin de faciliter la diffusion.

■ Du 26 au 28 mai 2014, M. Madior Fall, expert en statistiques sociales, a participé à la deuxième réunion préparatoire des experts (26 et 27 mai) en prélude à la 5^e conférence des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'UEMOA et à la 5^e conférence des Ministres (28 mai) dont le thème central était « *Formation axée sur l'emploi : la mobilité professionnelle et géographique dans l'espace UEMOA* ».

■ M. Siriki Zanga Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté a représenté la Direction générale d'AFRISTAT lors de la troisième conférence du projet Nopoor, qui s'est déroulée le 6 juin 2014 à Dakar (Sénégal). Organisée par le Consortium pour la recherche économique et sociale (CREST), le thème de cette importante conférence était « *Contribution de la recherche et des politiques publiques à la lutte contre la pauvreté* ».

■ M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT et M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques ont participé, le 9 juin 2014 à Douala (Cameroun), à une réunion relative au recensement agricole des États membres de la CEMAC.

L'objectif de la réunion était d'examiner la nécessité de lancer une étude de faisabilité qui devrait permettre l'élaboration d'un document de référence du recensement agricole en Zone CEMAC. La réunion a chargé AFRISTAT d'élaborer les termes de référence de cette étude de faisabilité en collaboration avec la Commission de la CEMAC.

■ Les 10 et 11 juin 2014, s'est tenu au siège de l'Unesco à Paris, une réunion sur les statistiques de l'emploi culturel. Cette réunion est la deuxième du groupe de travail, qui est restreint à une dizaine d'organismes nationaux et internationaux de statistiques (Institut de Statistique du Québec, Unesco, BIT, AFRISTAT, EUROSTAT, etc.). Elle avait pour but de débattre des résultats de la collecte test de données sur l'emploi culturel dans une vingtaine de pays, et ce en prélude à une collecte régulière annuelle à partir de 2015. Au cours de cette réunion, M. Eric Norbert Ramilison, expert régional en système d'information sur le marché du travail à AFRISTAT, a présenté la méthodologie de collecte de données sur l'emploi en Afrique en général et dans les pays membres d'AFRISTAT en particulier. À cette occasion, il a rappelé les limites à observer, due à la taille de l'échantillon des ménages, dans l'estimation des emplois selon une nomenclature détaillée. Mais dans tous les pays plusieurs défis entourent l'estimation des emplois culturels, ainsi à titre d'exemple dans les pays industrialisés il y a le dilemme sur l'incorporation ou non des emplois relevant des activités créatives comme le design, la publicité, l'élaboration de site web... ou encore la considération de certains postes d'enseignement comme relevant de l'emploi culturel (exemple, les professeurs de musique, d'arts etc.). Dans le futur, une association entre l'UNESCO et AFRISTAT sera envisagée pour mesurer l'emploi culturel en Afrique.

■ M. Madior Fall, expert en statistiques sociales, a pris part, les 11 et 12 juin 2014 à Addis-Abeba en Éthiopie à la conférence intitulée « *Vers des capacités statistiques régionales et nationales pour la mesure de la paix, de l'État de droit et de la gouvernance : un programme pour le cadre des Objectifs de développement durable post-2015* ». Un des objectifs de cette conférence est de contribuer à l'harmonisation des statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité sur le continent africain en fournissant l'occasion de dresser le bilan des efforts réalisés à ce jour et de s'entendre sur la voie à suivre pour intensifier la production de ces statistiques.

■ AFRISTAT représenté par M. Emmanuel NGOK, expert en comptabilité nationale, a pris part aux travaux du séminaire régional de comptabilité nationale organisé par AFRITAC de l'Ouest du 16 au 20 juin 2014 à Lomé au Togo. Le thème du séminaire était « *Élaboration des documents méthodologiques des comptes nationaux et passage au SCN2008* ». À l'issue des travaux, les résultats suivants ont été atteints :

- Les capacités des comptables nationaux dans les techniques de rédaction d'une note méthodologique sont renforcées ;
- Tous les pays présents disposent d'une première ébauche note méthodologique recouvrant les sept parties définies. Cette note sera améliorée par les pays et diffusée sur leur site Internet.

■ M. Claude Tchamda, expert en statistique des prix, a participé à la deuxième réunion du Groupe de Travail du Comité Régional de la Statistique des États membres de l'UEMOA, du 23 au 25 juin 2014 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cinq points principaux dont l'état d'exécution du projet d'extension de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans les États membres pour la période de décembre 2013 au 31 mars 2014 figuraient à l'ordre du jour. Il ressort des différents exposés que le dispositif devant aboutir au calcul de l'Indice national harmonisé des prix à la consommation, en utilisant l'application Phoenix-UEMOA est opérationnel dans tous les États de l'UEMOA.

■ Le 30 juin 2014 à Paris, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT a représenté l'Observatoire à l'Assemblée Générale annuelle du CESD-Statisticiens pour le Développement. L'Assemblée Générale a principalement examiné et adopté son rapport et programme d'activités. La préparation de la 5^{ème} réunion du Comité des programmes du Fonds CESD géré par ADETEF est prévue pour le 03 juillet 2014 à Paris.

Échos des instituts nationaux de statistique

Bénin
www.insae-bj.org

Enquête MICS

Au cours du deuxième trimestre 2014, l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) a procédé au lancement de la formation de la première édition de l'enquête à indicateurs multiples (MICS) le 28 avril 2014 pour 8 semaines. Le démarrage des travaux de collecte est prévu pour le 1^{er} juillet 2014 pour une période de 3 mois.

Enquête sécurisation des produits et des services de la Santé de la reproduction

L'INSAE a travaillé au cours du mois de juin 2014 sur l'élaboration des documents techniques pour la réalisation de l'Enquête sécurisation des produits et des services de la Santé de la reproduction. Cette enquête qui sera réalisée avec l'appui de l'UNFPA vise à analyser la qualité du dispositif sécuritaire des établissements de santé du Bénin pour la santé reproductive et la planification familiale. La collecte sera lancée au mois de juillet 2014. L'échantillon de l'enquête sera constitué de : (i) les points assurant des services de planification familiale et/ou de santé maternelle ; (ii) les établissements de soins primaires ; (iii) les établissements de soins secondaires ; (iv) les établissements de soins tertiaires et (v) les clients de ces différents établissements de soins.

Élaboration de la SNDS-2

En mai 2014, le document de projet de la deuxième génération de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2014-2016 a fait l'objet d'examen et d'adoption par le Conseil National de la Statistique (CNS). Le CNS a adopté le document et a mis en place un comité pour procéder à sa relecture avant son introduction en Conseil des Ministres pour approbation. Ces travaux de relecture ont fait l'objet d'un atelier soutenu par le PNUD.

Examen du projet de la Loi statistique révisée par la Commission nationale de codification et de la législation

À la suite de la ratification de la Charte Africaine de la Statistique, le Conseil National de la Statistique a entrepris, avec l'appui technique de PARIS 21 et du PNUD, la révision de la Loi Statistique en vue de la rendre compatible aux dispositions de la Charte. L'Avant-projet de la Loi ainsi élaboré a fait l'objet d'examen par la Commission de Codification et de la Législation qui l'a adoptée et transmis à la Cour suprême pour vérification de sa conformité avec les textes existants. Il s'agit de la dernière étape du processus avant sa transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote.

Burundi

www.isteebu.org

Au cours de la période sous revue, les grandes activités qui ont été réalisées par l'ISTEEBU sont :

Gouvernance du Système Statistique National

Dans ce volet, il a été organisé :

- la ratification, le 17 mai 2014, de la charte africaine de la statistique par la République du Burundi ;
- une session ordinaire du Conseil d'administration de l'ISTEEBU qui s'est focalisée sur :
 - l'adoption des procès-verbaux des réunions des 24 décembre 2013 et 20 janvier 2014 ;
 - l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations du Conseil d'administration pour l'exercice 2013 ;
 - l'examen du rapport d'activités 2013 de l'ISTEEBU ;
 - l'analyse du rapport financier 2013 de l'ISTEEBU ;
 - l'échange sur les grandes activités en cours à l'ISTEEBU.

- la sixième session du Conseil national de l'information statistique (CNIS) : cette session ordinaire s'est penchée sur l'analyse des points suivants :
 - état d'exécution des recommandations des 4^e et 5^e sessions du CNIS ;

- adoption des recommandations des 3^e et 4^e réunions du Comité technique de l'information statistique (CTIS) ;
- niveau d'exécution du Plan de Travail Annuel de la Statistique de 2013 (PTASTAT 2013) ;
- validation du Plan de Travail Annuel de la Statistique de 2014 (PTASTAT 2014) et son budget ;
- validation des Comptes de la Nation de 2010 ;
- validation de la feuille de route de l'élaboration de la SNDS-II ;
- validation de la note de présentation de l'enquête sur le commerce transfrontalier ;
- validation du plan statistique de formation continue du système statistique national ;
- analyse du projet de memorandum d'entente entre l'ISTEEBU et les ministères pour la gestion du personnel statisticien ou démographe mis à la disposition des ministères ;
- analyse des modalités de fonctionnement du Conseil et de son Comité Technique ;
- Analyse des modalités d'accès aux bases de données du Système statistique national (SSN).

Cette session a été clôturée par un communiqué de presse conformément à la réglementation en la matière.

- la cinquième réunion du Comité technique de l'information statistique (CTIS) consacrée aux points suivants :
 - état des lieux de la mise en œuvre des recommandations des 3^e et 4^e réunions du CTIS et de la 6^e session du CNIS ;
 - analyse des dossiers soumis pour demande des avis d'opportunité, avis de conformité et des visas statistiques des études (projet de communiqué de presse ou avis au public) ;
 - modalités pratiques sur le coût du visa statistique ;
 - analyse des articles à revoir dans la loi statistique (en ce qui concerne l'intégration des représentants du secteur privé et de la société civile dans le CNIS et des délais des membres du CTIS) ;
 - analyse et validation des méthodologies, canevas et outils de collecte des données des Ministères ayant en charge le commerce dans ses attributions ;
 - état des lieux du programme de formation des statisticiens au Burundi ;
 - examen des comptes de la nation de 2011 ;
 - formation initiale à la démarche qualité dans la production statistique.

Ateliers et missions organisés par l'ISTEEBU

- L'organisation d'une retraite de deux jours à l'endroit des responsables de départements, cellules et services de l'ISTEEBU sur l'évaluation des réalisations de 2013 : il s'agit d'une retraite d'autoévaluation critique qui permet aux responsables d'apprécier la façon dont ils gèrent les activités et font face aux défis et contraintes en vue d'atteindre les résultats escomptés ;
- La réalisation d'une mission d'échange d'expériences au Sénégal sur la démarche qualité dans la production statistique dans le domaine des statistiques économiques et de finances publiques : cette mission qui, a eu lieu du 5 au 9 mai 2014, a été réalisée en complément de celle organisée au mois de janvier 2014 au Burkina Faso sur la démarche qualité dans la production des statistiques sociales et ce, dans le cadre de la coopération sud-sud ;
- L'organisation d'un atelier de deux jours sur les indicateurs du Cadre Stratégique de Croissance et de lutte contre la pauvreté de 2^e génération (CSLP II) et de la vision Burundi 2025 à l'endroit des cadres du Système Statistique National (SSN) en vue de leur présenter les défis auxquels le SSN est confronté en matière de définition des indicateurs et de leur production : cet atelier a permis de rete-

nir les indicateurs clés du CSLP et de la vision qui seront renseignés régulièrement ;

- L'organisation d'un atelier de cinq jours à l'endroit des responsables de l'ISTEEBU sur le principe de légalité, les actes administratifs, le développement du leadership et le calcul de l'impôt professionnel sur le revenu (IPR) : cet atelier a été organisé dans le but d'amener les différents responsables de l'ISTEEBU à maîtriser les notions de leadership et à comprendre le caractère juridique des actes qu'ils posent dans la gestion quotidienne des ressources mises à leur disposition ;
- L'organisation d'une formation de six jours à l'endroit des cadres du SSN sur les logiciels Excel et Access dans le cadre de la mise en application du plan de formation continue du SSN de 2014-2017 ;
- L'organisation d'une retraite de formation de deux semaines sur la comptabilité nationale.

Opérations statistiques

- La poursuite de la collecte et de la saisie des fiches d'état-civil en vue de relancer la production du bulletin statistique d'état-civil interrompu depuis 1993 ;
- La poursuite de la collecte des données de l'enquête nationale agricole du Burundi (ENAB), saison B de l'année culturale 2013-2014 : Le Burundi, qui connaît trois saisons culturales (A, B et C) par année culturale, a pris la décision de pérenniser son enquête nationale agricole depuis la campagne 2011-2012 jusqu'à l'organisation de son prochain recensement général de la population et de l'habitat projeté à 2018 et qui sera couplé par le recensement des ménages agricoles ;
- La poursuite de la saisie et de l'apurement des différents modules de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages, la main-d'œuvre, la protection sociale et la nutrition au Burundi de 2013-2014 (ECVMB, 2013-2014) : il s'agit d'une enquête que le Burundi est en train de mener sur financement de la BAD et avec l'assistance technique d'AFRISTAT. Cette enquête permettra d'actualiser le profil de la pauvreté au Burundi, le panier de la ménagère en vue de la production d'un IPC national et des IPC provinciaux, les indicateurs de l'emploi, de la protection sociale et de la nutrition, etc.

Participation dans des fora ou séminaires internationaux

L'ISTEEBU, qui a mandat de représenter le Burundi dans les réunions régionales et internationales sur les questions statistiques, a participé, au cours de ce 2^e trimestre 2014, dans 13 fora et/ou ateliers organisés aux niveaux international, continental et régional dans le domaine statistique.

Cameroun

www.statistics-cameroon.org

Rapport femmes et hommes au Cameroun en 2014, Atelier de finalisation du rapport hommes et femmes

Du 08 au 11 avril 2014, l'Institut national de la statistique a organisé à Ebolowa dans la région du Sud, l'atelier de finalisation du rapport Femmes – Hommes au Cameroun en 2014. Ce rapport, dont la première édition a été produite en 2012, présente une analyse situationnelle des progrès des OMD en matière de genre. Au cours de cet atelier, il s'est agi de façon spécifique d'harmoniser les données contenues dans ce rapport avec les différentes publications existantes sur le plan national (EES12, RGE 2009, ECAM3, RGP3, EDS-MICS2011, etc.), d'adapter les recommandations avec la politique gouvernementale en matière des progrès réalisés dans l'atteinte des OMD. Plusieurs administrations sectorielles y ont également pris part, notamment le Ministère de l'enseignement supérieur, le Ministère de l'éducation de base, le Ministère des enseignements secondaires, le

Bureau central de recensement et d'études de la population.

La version définitive du rapport hommes femmes est en cours d'édition.

Recensement général de l'élevage et de l'aquaculture (LAGC)

En 2012, le Ministère de l'élevage des pêches et des industries animales (MINEPIA) a signé avec l'Institut national de la statistique (INS) une convention de partenariat technique pour la réalisation du Recensement général de l'élevage et de l'aquaculture, baptisée *Livestock and Aquaculture general census - LAGC*. Cette opération a pour objectif de palier au déficit d'informations dans le secteur. L'étude monographique a été réalisée en fin d'année 2012 et le rapport a permis de finaliser les documents techniques.

Au cours du deuxième trimestre 2014, le rapport des travaux de cartographie pilote, le cahier de charges et les annexes techniques dans cinq arrondissements dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest ont été validés. La cartographie des pistes de transhumances est en cours et s'achève en juin 2014. Les opérations de terrain sur l'ensemble du territoire national sont prévues pour le troisième trimestre 2014.

Indice du développement local (IDL)

Depuis 2013, l'INS, le fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM) et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), ont entrepris de produire un Indice de développement local. Au cours du deuxième trimestre 2014, l'Institut national de la statistique a pris part à un atelier à Kribi portant sur la sélection des domaines et des indicateurs du développement local au Cameroun. Cet atelier a réuni des experts des différents domaines du développement au Cameroun.

La contribution de l'INS a consisté en trois exposés respectivement sur la présentation du projet IDL, la méthodologie de sélection des domaines du développement local et la méthodologie de sélection des indicateurs du développement local. Au terme des travaux, il a été recommandé une meilleure exploitation des résultats de l'atelier pour mener à bien la suite du projet d'élaboration de l'IDL, une organisation régulière des réunions avec la Cellule opérationnelle du projet pour le suivi des travaux, l'organisation avec la Cellule opérationnelle d'une session du Comité de Pilotage pour la validation de la liste définitive des indicateurs devant entrer dans le calcul de l'IDL.

Enquête à indicateurs Multiples (MICS-5)

Au cours du deuxième trimestre 2014, l'INS a poursuivi les travaux préparatoires de la 5^e génération de l'Enquête à indicateurs multiples (MICS 5) avec la formation pendant trois semaines de 155 agents répartis comme suit, 133 agents de collecte et 22 agents de saisie.

À l'issue de cette formation, les agents enquêteurs ont été répartis en 20 équipes de 7 personnes et la collecte des données a effectivement démarré dans deux pôles à savoir Yaoundé pour les sept régions méridionales et Ngaoundéré pour les trois régions septentrionales du Cameroun. Cette phase qui va durer trois jours permettra de rodier la méthodologie de collecte, qui consiste à harmoniser les connaissances acquises lors de la formation et à corriger les éventuelles erreurs. Ensuite, les agents de collecte seront déployés sur l'ensemble du territoire pour une durée de deux mois et demi.

Au terme de la collecte de données, les travaux d'exploitation vont suivre pour une durée de deux mois et demi. Le rapport d'analyse de cette enquête est attendu en octobre 2014.

Cette activité est financée conjointement par l'Unicef et le Ministère de la santé publique.

Évaluation des besoins de renforcement de capacités statistique du SNIS

Dans le cadre de l'élaboration de la deuxième génération de la SNDS du Cameroun, (SNDS 2014-2020), l'INS a effectué en mai 2014 la collecte des données

pour l'évaluation des besoins de renforcement de capacités du Système Statistique Nationale. Les unités d'enquête étaient constituées des structures en charge de la production statistique dans les administrations sectorielles, les statisticiens, les démographes et tout autre personnel travaillant à la production des statistiques officielles.

Sur le plan méthodologique, des questionnaires ont été élaborés pour les interviews face à face. Un formulaire à remplir sur internet a été également mis en ligne pour faciliter l'opération de recensement. La méthode boule de neige a été mise à contribution pour la couverture de toutes les unités statistiques et une forte sensibilisation a été menée à travers les réseaux sociaux pour couvrir un grand nombre de statisticiens/démographes.

À la fin de la collecte de données, les travaux d'exploitation vont suivre pour une durée d'un mois. Cette activité est financée par le Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP). Le rapport d'analyse de cette enquête est attendu en juillet 2014.

Côte d'Ivoire

www.ins.ci

Enquête Emploi

L'Institut national de la statistique (INS) a organisé en collaboration avec l'Agence d'études et de promotion de l'emploi (AGEPE), un atelier de rédaction des rapports provisoires de l'enquête nationale sur la situation de l'emploi et le travail des enfants 2013 (ENSETTE 2013), du 09 au 16 juin 2014, à Agboville. L'objectif de cet atelier était de rédiger les deux rapports provisoires, l'un sur la situation de l'emploi et l'autre sur le travail des enfants, à partir des plans d'analyse et des bases de données de l'enquête dont la collecte des données s'est déroulée du 6 février au 11 mars 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale.

Enquête Niveau de Vie 2014

Dans le cadre des préparatifs de l'Enquête niveau de vie des ménages de 2014, l'Institut National de la Statistique (INS) qui envisage une collecte assistée par ordinateur, a organisé un pré-test du questionnaire implémenté sur le Smartphone du 8 avril au 15 avril 2014 afin de tester les outils et le dispositif de collecte et d'en tirer toutes les leçons. Cette enquête pilote a mobilisé 16 agents dont 4 chefs d'équipe et 12 agents enquêteurs et a concerné 48 ménages.

4^e RGPH : Fin du Dénombrement

La phase de dénombrement du 4^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2014), dont la date pondérée de démarrage se situe au 15 avril 2014, a pris fin le 14 juin 2014, sur l'ensemble du territoire national. Les préparatifs de l'Enquête post-censitaire de couverture (EPC) qui va se dérouler du 12 au 31 juillet 2014, sont en cours. L'EPC va mobiliser 462 agents enquêteurs pour 462 zones de dénombrement (ZD), 115 chefs d'équipe, 21 superviseurs Régionaux et 5 coordonnateurs.

Gabon

www.stat-gabon.org

Le 30 mai 2014, la Direction Générale de la Statistique a organisé un atelier élargi de lancement des activités du service des mouvements de la population et de l'état-civil. Cette activité a vu la participation des certaines administrations concernées par les questions d'état-civil et certains partenaires techniques et financiers.

Les objectifs visés étaient :

D'une part, l'établissement d'une collaboration permanente entre la Direction générale de la statistique et les autres administrations qui sont les Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires étrangères, de la Santé et la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGD) et d'autre part, la sollicitation d'un appui technique et financier auprès des partenaires pour une production régulière des statistiques des faits d'état-civil.

Mauritanie

www.ons.org

Lancement des activités de rénovation de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) en Mauritanie

L'Office national de la statistique (ONS) a préparé et lancé le projet de rénovation et d'extension de la couverture de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). La qualité de l'indice actuel est aujourd'hui remise en cause par son incapacité, d'une part, à prendre en compte les changements majeurs intervenus dans la structure de consommation des ménages et, d'autre part le non-respect des normes et recommandations de la communauté statistique internationale en matière des statistiques de prix.

Le démarrage effectif de la collecte des prix de base a été lancé depuis 1^{er} avril 2014 au niveau des différents centres qui constituent le champ géographique de l'indice (capitale politique du pays, capitale économique et trois autres principales capitales régionales). Le volet enquête budget consommation pour le calcul des coefficients de pondération est pris en compte dans le cadre de l'enquête EPCV 2014 qui a démarré depuis avril 2014.

Démarrage du premier passage de l'enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages en Mauritanie

L'ONS a lancé, depuis avril 2014, la collecte des données de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV). Cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'enquêtes réalisées depuis 1988 par l'ONS, a pour objectifs de mesurer les principaux indicateurs relatifs au bien-être et aux besoins essentiels des groupes socio-économiques de la population. L'EPCV 2014 est réalisée selon la méthodologie de 2004 et 2008, avec l'arrimage d'une enquête budget consommation (EBC) dont l'objectif est de calculer les coefficients de pondération de l'indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC) dans chaque ville du champ de cet indice. La collecte est réalisée à l'aide des outils de la technologie de l'information (tablettes).

Publication des résultats du 5^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2013)

La République Islamique de Mauritanie a organisé son quatrième Recensement général de la population et de l'habitat du 25 mars au 8 avril 2013. La phase de dénombrement a été suivie du dénombrement de la population nomade, puis d'une enquête post-censitaire, pour mesurer la qualité des données. Après la saisie, l'apurement et l'analyse des données se poursuivent au sein de l'ONS. La publication des premiers résultats prioritaires est attendue pour le mois de juillet 2014 au plus tard.

Sénégal

www.ansd.sn

L'ANSD déploie son nouveau site web

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) vient de lancer la nouvelle version de son site web (www.ansd.sn) le 2 juin 2014. La rénovation de ce site entre dans le cadre de l'amélioration continue de notre offre de service à l'endroit des divers utilisateurs de statistiques officielles, conformément à notre mission de service public. Ce nouveau site web se caractérise, entre autres, par la diversification des domaines couverts regroupés en des thématiques claires afin de bien orienter l'utilisateur dans sa recherche d'informations. Par ailleurs, les données statistiques sont maintenant disponibles dans des formats réutilisables/exploitable comme Excel ou Word, à côté des versions Pdf.

Coopération technique : l'ANSD manifeste sa reconnaissance à l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), à l'Institut national de statistique du Cap Vert (INE-CV) et au US Census Bureau Suite à la réalisation, avec succès, du Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agricul-

ture et de l'élevage (RGPHAE), l'ANSD adresse ses remerciements à l'**Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)** qui a gracieusement mis à sa disposition les 20 100 Personal Digital Assistant (PDA) utilisés pour les besoins de la collecte. Cette belle illustration de la coopération sud-sud avait été matérialisée par la signature du Protocole de prêt intervenue le 31 juillet 2012 entre l'IBGE et l'État du Sénégal représenté par l'Ambassadeur du Sénégal au Brésil.

Sur la même lancée, l'ANSD témoigne sa reconnaissance et sa gratitude à l'**Institut national de statistique du Cap Vert (INE-CV)** pour l'assistance technique apportée dans le cadre de la réalisation du Recensement. Depuis les phases préparatoires jusqu'au dénombrement, les experts de l'INE-CV ont accompagné les techniciens de l'ANSD durant tout le processus et leur ont fait bénéficier de leurs grandes expériences en matière d'utilisation des PDA dans la collecte de données. Cette assistance technique dont le protocole de coopération avait été signé entre l'ANSD et l'INE-CV le 26 août 2011 à Praia, a grandement contribué à la réussite du recensement du Sénégal.

Par ailleurs, l'ANSD remercie le **US Census Bureau** qui a dépêché, tout au long de l'opération, des missions d'experts pour appuyer, entre autres, dans la conception des programmes de traitement des données et dans la reformulation de la stratégie de communication.

Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage : Réalisation de l'enquête post-censitaire

Après la réalisation du dénombrement en novembre-décembre 2013, l'ANSD est train d'exécuter l'enquête post-censitaire (EPC) avec la phase de la conciliation. Pour rappel, cette opération consiste à dénombrer complètement un échantillon représentatif de la population recensée et à relier chaque individu avec l'information recueillie au cours du dénombrement principal. Le but principal de l'EPC est de mesurer la couverture du dénombrement (son exhaustivité territoriale et démographique) et la fiabilité des informations enregistrées pour certaines variables importantes (sexe, lien de parenté, âge, etc.).

Le Sénégal vient de valider sa nouvelle Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2014-2019)

L'ANSD a organisé ce mardi 27 mai 2014 un atelier de la validation du rapport de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2014-2019, sous la présidence effective du Ministre du Plan et en présence de toutes les structures membres

du Système statistique national (SSN) et des partenaires techniques et financiers soutenant la statistique.

L'objectif général de l'élaboration de cette stratégie est de renforcer les capacités statistiques à tous les niveaux du SSN en vue de soutenir la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement, notamment le Programme Sénégal émergent (PSE), les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la Stratégie de croissance accélérée (SCA), les politiques et stratégies sectorielles et l'agenda post-2015.

Atelier de documentation des Enquêtes

L'ANSD a organisé dans le courant du mois d'avril 2014, un atelier de documentation des enquêtes réalisées récemment au Sénégal. Cet atelier qui avait vu la participation d'une quinzaine de structures sectorielles a permis d'enrichir davantage notre banque de données d'enquêtes et de porter ainsi à 64 le nombre d'opérations statistiques diffusées sur l'Archivage national des données du Sénégal (ANADS : <http://anads.ansd.sn>).

Autres activités

Durant ce trimestre, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques, le PIB trimestriel. Par ailleurs, l'ANSD vient de publier *les comptes de secteurs institutionnels et les Tableaux des comptes économiques intégrés du Sénégal de 2001 à 2009*.

Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn.

Togo www.stat-togo.org

Présentation des résultats de l'étude sur l'indice du minimum vital commun (IMVC)

Le mardi 10 juin 2014, les résultats de l'étude pour l'élaboration de l'Indice du minimum vital commun (IMVC) ont été présentés à Lomé. C'était au cours d'un atelier conjointement organisé par le Ministère du développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes et la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD).

L'élaboration de l'Indice du minimum vital commun a nécessité la réalisation d'une enquête dans 36 cantons identifiés comme étant les plus pauvres dans chacune des préfectures du Togo.

L'élaboration de cet indice vise non seulement à améliorer sensiblement le dispositif de suivi et évaluation du Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et celui de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), mais également à disposer d'un outil qui pourrait servir à l'évaluation de toute action de développement. À cet atelier, les implications et applications de l'IMVC ont été démontrées.

Le concept de Minimum vital commun regroupe un ensemble de besoins de base légitimes aux populations couvrant des domaines aussi cruciaux que variés dont six apparaissent comme primordiaux dans le vécu des Togolais en l'occurrence l'alimentation et la nutrition, la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'hygiène, le développement de la capacité des populations à générer la richesse, et le désenclavement des localités.

Journée de réflexion et d'examen du programme indicatif du plan d'action de l'Association des statisticiens et démographes du Togo (ASTADEMO)

L'Association des statisticiens et démographes du Togo (ASTADEMO) a organisé le 14 avril 2014 à Avépozo, une Journée de réflexion et d'examen du programme indicatif de leur plan d'action.

Ce plan d'action 2014 s'articule essentiellement autour de 6 points à savoir : le renforcement des structures de l'ASTADEMO, les séminaires et ateliers, la célébration de la Journée africaine de la statistique (JAS 2014), les sessions de recyclage, l'appui aux réformes institutionnelles et les réformes spécifiques.

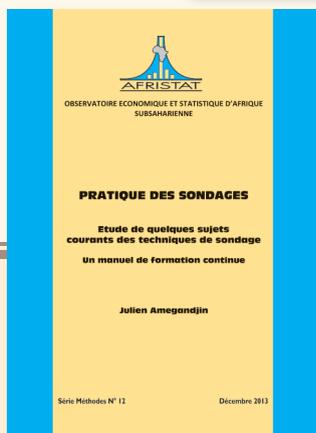
Deuxième réunion du Comité de pilotage de l'enquête démographique et de santé (EDST-3)

Le jeudi 12 juin 2014, s'est tenue à Lomé, la deuxième réunion du Comité de pilotage de l'enquête EDST-3. Cette réunion a été présidée par M. Mawussi Djossou Semodji, ministre de la Planification, du développement et de l'aménagement du Territoire en présence des partenaires techniques et financiers.

L'objectif de cette rencontre était de présenter les résultats préliminaires de la troisième Enquête démographique et de santé (EDST-3) aux membres du comité de pilotage après les travaux de collecte et de traitement des données. Cette réunion a également permis de faire une évaluation à mi-parcours des dépenses réalisées sur les fonds mobilisés.

Les partenaires présents à cette réunion ont exprimé leur satisfaction après cette présentation et ont exhorté l'équipe technique de l'EDST-3 à maintenir ce cap jusqu'à la publication des résultats définitifs.

PUBLICATION



Suivant la publication de l'ouvrage de M. Julien Amegandjin intitulé « Pratique des sondages : étude de quelques sujets courants des techniques de sondage » dans la collection « Méthodes » des publications d'AFRISTAT, une cérémonie de dédicace a été organisée le 31 mai 2014 à l'attention des experts d'AFRISTAT. Au cours de sa visite au siège d'AFRISTAT, l'auteur et la Direction générale

d'AFRISTAT ont établi un projet de programme d'actions pour la promotion de l'ouvrage. Parmi ces actions, on notera une séance de dédicace aux membres du Comité de direction d'AFRISTAT lors de leur prochaine session de septembre 2014 ainsi des animations d'ateliers de formation des cadres des SSN des États membres.

Réunions, ateliers et séminaires

Paris, 30 juin 2014

Assemblée générale annuelle du CESD-Statisticiens pour le développement

Libourne, 3-11 juillet 2014

Séminaire sur les Méthodologies révisées des indicateurs conjoncturels d'activités

Bamako, 3-4 juillet 2014

Atelier de restitution des rapports pays de l'étude sur les marchés alimentaires intérieurs en Afrique de l'Ouest

Ouagadougou, 23-25 juillet 2014

Réunion du Comité régional statistique de l'UEMOA

Bamako, 14 septembre 2014

Séminaire sur la SNDS et la politique de diffusion

Bamako, 15 septembre 2014

Séminaire sur la planification intégrée

Bamako, 16 septembre 2014

19^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

Bamako, 17-18 septembre 2014

30^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Bamako, 19-20 septembre 2014

Conseil d'Administration de l'IFORD

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), organisation internationale de renforcement des capacités statistiques régie par un traité signé le 21 septembre 1993, recrute un directeur général.

A. Responsabilités du Directeur Général

Le Directeur Général est le responsable de la gestion quotidienne d'AFRISTAT, notamment de l'exécution des décisions du Conseil des Ministres et du Comité de direction de cette organisation, conformément à ses dispositions statutaires en vigueur. À ce titre, il est chargé :

- d'assurer l'application des dispositions statutaires de l'organisation ainsi que des décisions et recommandations des organes statutaires d'AFRISTAT ;
- d'assurer la gestion quotidienne de l'organisation et promouvoir son développement en conformité avec le traité et autres règlements de l'organisation ;
- de mobiliser des ressources pour le fonctionnement et les projets de l'organisation ;
- de représenter AFRISTAT auprès des tiers.

B. Qualifications

Le candidat doit :

- être ressortissant (e) et jouir de la nationalité d'un État membre d'AFRISTAT ;
- avoir occupé un poste de responsabilité de haut niveau dans une administration nationale ou dans une institution internationale ;
- avoir le sens des contacts et posséder d'excellentes compétences en matière de communication et pouvoir interagir avec d'autres personnalités de haut rang de différentes nationalités et cultures ;

(iv) avoir la capacité à manager et à motiver une équipe multidisciplinaire de haut niveau composée d'experts de plusieurs nationalités ;

(v) être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau minimum Bac+5 obtenu dans au moins un des domaines ci-après : statistique, macroéconomie et démographie ;

(vi) être âgé de 35 ans au moins ;

(vii) jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;

(viii) être de bonne santé physique et mentale ;

(ix) écrire et parler parfaitement le français ; la connaissance de l'anglais et/ou du portugais et/ou de l'espagnol constitue un atout ;

(x) maîtriser les outils de la bureautique et ceux des NTIC.

C. Rémunération et autres avantages

La rémunération est attractive. Par ailleurs, le directeur général bénéficie d'importants avantages sociaux (assurance-maladie pour la famille, transport à l'occasion des congés tous les deux ans à toute la famille, etc.)

D. Durée du mandat et date de prise de fonction

La durée du mandat est de quatre (4) ans renouvelable une fois. Le candidat recruté entrera en fonction le 1^{er} janvier 2016.

E. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (versions papier et électronique) doivent être adressés à l'adresse ci-après :

Monsieur le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

BP E 1600

Bamako

Mali

Télécopie : +223 20 21 11 40

Courriel : afristat@afristat.org

Site Web : www.afristat.org

Les dossiers doivent comprendre les pièces suivantes : une demande, un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu, un extrait de casier Judiciaire datant de moins de trois mois, un curriculum vitae certifié par une déclaration sur l'honneur, des copies certifiées conformes des titres, diplômes ou attestations de qualifications, un certificat de nationalité. En cas de recrutement, un certificat médical attestant la bonne santé physique et mentale du candidat et les originaux des pièces énoncées ainsi que d'autres documents seront exigés.

La demande d'autres informations sur le poste ouvert peut être adressée à : afristat@afristat.org.

F. Date limite de dépôt des dossiers

La date de clôture du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **15 août 2014 à 17 heures, heure de Bamako**.

G. Publication des résultats

Le candidat retenu à l'issue du processus de sélection sera informé par courrier officiel du Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739